



Inscription au fichier préventel

Par **lemickey67**, le **06/10/2008** à **22:31**

Bonjour à tous

Je suis dans une situation assez délicate. J'ai été inscrit dans le fichier préventel par mon ancien opérateur téléphonique (Télé2). J'étais bien le titulaire du forfait, mais pas du compte à débiter.

Le soucis, c'est que je viens seulement d'apprendre il y a quelques jours que j'y suis inscrit, et encore parce que je voulais prendre un nouveau forfait téléphonique. Cette histoire avec télé 2 date de plus de deux ans... et entre temps, j'ai tout de même réussi (sans soucis aucun) à ouvrir un forfait (tout à mon nom) chez l'opérateur virgin mobile.

Dans la mesure où je n'ai jamais reçu de lettre recommandée de leur part (alors qu'ils sont obligés de me faire part de mon inscription dans ce fichier), pensez-vous qu'il peut m'être possible de les mettre en demeure de me supprimer de ce fichier ?

Merci beaucoup à tous ceux qui auront bien voulu prendre le temps de me lire, et tenté de m'aider dans cette fastidieuse histoire.

Grégory L